

POUR LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET INSTITUTIONS CULTURELLES



© Karl Ahnee, 2016 ; Mauritius

GUIDE DE L'UNESCO POUR CÉLÉBRER L'ANNÉE INTERNATIONALE DE L'ÉCONOMIE CRÉATIVE

Pour célébrer cette année importante, l'UNESCO lance une série d'action tout au long de l'année pour mettre en lumière et amplifier la contribution de la culture à l'économie mondiale et au développement durable. Ce guide donne un aperçu des messages clés de l'UNESCO pour cette année et des mesures et activités concrètes qui peuvent être mises en œuvre par diverses parties prenantes pour célébrer l'économie créative.

L'économie créative est l'un des secteurs qui connaît une des croissances les plus rapides au monde et contribue actuellement à 3 % du PIB mondial. Au cœur de l'économie créative se trouvent les **industries culturelles et créatives (ICC)**, qui opèrent au croisement entre les arts, la culture, le commerce et la technologie. Les ICC génèrent 2250 milliards de dollars US par an et emploient environ 30 millions de personnes dans le monde. Elles sont également l'une des industries qui pourvoient le plus grand nombre d'emplois pour les travailleurs âgés de 18 à 25 ans, ce qui en fait l'industrie de demain.

Aujourd'hui, la créativité est de plus en plus reconnue comme une **ressource renouvelable et omniprésente** pour un développement durable centré sur les individus. La COVID-19 a mis en évidence les vulnérabilités préexistantes du secteur de la culture. En raison de son lien intrinsèque avec des lieux d'exposition et de représentation ainsi que des expériences partagées, le secteur a été parmi les plus durement touché par la Covid-19. Pour que l'économie créative puisse réellement stimuler le développement durable, il faut remédier à ces vulnérabilités.

L'Année internationale de l'économie créative pour le développement durable ne pouvait pas tomber à un moment plus opportun. Alors que les artistes et les professionnels de la culture luttent pour survivre dans le contexte de la pandémie, les artistes et les professionnels de la culture doivent être aux commandes de la relance de l'économie créative et nous devons saisir cette occasion pour que le secteur créatif soit plus résistant face aux crises futures et les politiques culturelles s'alignent mieux sur l'Agenda 2030.

Pour ce faire, nous devons mobiliser tout le monde pour faire connaître l'importance et le potentiel de l'économie créative pour le développement durable

Joignez-vous à nous pour cette mission !



Messages clés de l'UNESCO pour 2021


Le slogan général de cette année est « Reconstruire en mieux ». La culture a un rôle transformateur dans le développement de solutions innovantes pour mettre en œuvre les 17 objectifs de développement durable. Mais l'économie créative est confrontée à des défis qui doivent être relevés, notamment en ce qui concerne le statut de l'artiste, la mobilité et l'accès au marché, les droits de propriété intellectuelle, la liberté artistique, l'instrumentalisation des arts et de la culture et l'égalité des genres. Pour 2021, l'UNESCO exhorte donc les États à élaborer des politiques qui profitent à l'ensemble de la chaîne de valeur créative, en ligne et hors ligne.

En bref, les messages clés de l'UNESCO pour l'année sont les suivants

1) Les artistes et les professionnels de la culture sont des travailleurs essentiels dans l'économie créative. Nous devons profiter de l'élan de cette année internationale pour souligner leur importance et corriger les vulnérabilités du secteur en révisant les politiques concernant le statut de l'artiste, la rémunération équitable du travail créatif et la liberté artistique.

2) La culture est un moteur essentiel de la croissance et de la prospérité durables. Pour stimuler la contribution de la culture aux modèles de croissance durable, notamment dans le cadre des plans de relance à la suite de la pandémie COVID-19, il est essentiel de créer un environnement favorable à l'emploi culturel et créatif et de garantir des systèmes de collecte de données plus solides.

3) L'environnement numérique offre de nouvelles possibilités de travail créatif et d'engagement, mais il s'accompagne également de défis supplémentaires. Alors que les activités créatives se développent de plus en plus en ligne, l'adaptation des politiques culturelles à la révolution numérique est une condition préalable à une économie créative florissante.





Que pouvez-vous faire pour célébrer l'année de l'économie créative ?

L'Année internationale de l'économie créative au service du développement durable est l'occasion de célébrer le potentiel de l'économie créative et de souligner ses principaux défis.

L'UNESCO prévoit des activités tout au long de l'année. Outre les événements énumérés ci-dessus, l'UNESCO développera des partenariats avec des événements culturels internationaux majeurs pour mettre en avant nos messages clés, créera un module d'apprentissage sur l'économie créative et mettra en place une campagne de communication sur les principaux enjeux de l'économie créative qui sera diffusée le plus largement possible.

Mais l'année ne sera vraiment efficace que si tout le monde participe à sa réussite.

Pour participer à cette mission, vous pouvez ...

- **Vous associer à des événements culturels majeurs** dans votre pays ou votre région afin de sensibiliser les parties prenantes et le public à l'économie créative, à son potentiel et à ses principaux défis ;
- **Organiser un débat ResiliArt** sur les possibilités pour mieux reconstruire l'économie créative après la pandémie COVID-19 ;
- **Organiser un atelier** pour sensibiliser les décideurs politiques, les principales parties prenantes et/ou le public sur les principaux problèmes auxquels est confrontée l'économie créative ;
- **Organiser une exposition** pour présenter des artistes de votre pays ou région ;
- **Rédiger un communiqué de presse ou contacter les diffuseurs locaux** pour partager des informations sur l'économie créative ;
- **Sensibiliser via vos plateformes de communication** sur la [feuille de route de l'UNESCO sur l'année de l'économie créative](#), à la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles et à la recommandation de 1980 sur le statut de l'artiste.

L'UNESCO développera des outils de communication et de formation à usage général. Restez à l'écoute : fr.unesco.org/creativity/

Merci de nous tenir informer de vos actions en faveur de l'économie créative.

L'UNESCO développera un système de suivi pour recueillir des informations sur les activités organisées dans le cadre de l'Année de l'économie créative. Merci de contacter Mme Caroline Ullerup (creative.economy@unesco.org) pour savoir comment soumettre votre contribution.